

# Assemblée générale

Date : 18.10.2014

Heure : 17h00

Lieu : Vouvry, salle Arthur Parchet

Réunion organisée par :	FMBV	Type de réunion :	Assemblée générale
Mené par :	Jérôme Favre	Secrétaire :	Claude Schmidli

## Participants:

Membre FMBV et divers invités.

## Excusés :

Mme la Conseillère d'État Esther Weaber-Kalbermatten, M. Valentin Bischof Président de l'ASM, Eric Jaquemoud de l'ACMV, Samuel Cottet et Dany Rossier, membres de la CM FMBV, Sandra Gex-Fabry, webmaster FMBV et la Fanfare Municipale de Verbier.

## Compte-rendu

Point de l'ordre du jour : 1	Ouverture de l'assemblée	Intervenant : Jérôme Favre
------------------------------	--------------------------	----------------------------

Notre président remercie les tambours de Vouvry pour l'interprétation de COSMABOVO. Il salue la présence des représentants et représentantes des sociétés, leurs présidents et présidentes, ainsi que MM Jean Maurice Delasoie et Maurice Vaudan de l'ACMV, M. René Bussien, banneret de la FMBV, M Le curé, M. Cédric Vuadens conseiller communal de Vouvry, M. Bernard Pignat, Président du Comité d'organisation du festival 2015, et M. Christian Ortelli, président de la Vouvryenne.

Partie statutaire: l'assemblée se déroule une fois par année, une semaine avant l'assemblée de l'ACMV dans la localité organisatrice du prochain festival; les convocations des membres avec l'ordre du jour doivent être envoyées 20 jours avant l'assemblée.

Point de l'ordre du jour : 2	Hommage aux défunts	Intervenant :
------------------------------	---------------------	---------------

M. le Curé rend hommage, avec des mots choisis, aux membres défunts et aux familles des sociétés de la FMBV. La Vouvryenne joue une pièce de circonstance en mémoire des défunts.

Point de l'ordre du jour : 3	Accueil de la commune	Intervenant : Mr Cédric Vuadens
------------------------------	-----------------------	---------------------------------

Après les salutations de circonstances, M. Vuadens rappelle en premier que nous sommes dans la salle Arthur Parchet où a eu lieu le concours des jeunes de la FMBV 2014. Arthur Parchet a été un grand compositeur en Allemagne jusqu'à la première guerre mondiale en 1914. La Vouvryenne fêtera ses 140 ans en 2016. Vouvry compte 4000 habitants. Il y a 29 sociétés locales dans les domaines artistiques, sportifs et bien sûr musicaux. Vouvry a des frontières avec 4 communes valaisannes, 3 communes vaudoises et la France. Vouvry c'est un village principal et 4 hameaux : Les Barges avec son centre de recherche, Mies et Flon, porte d'entrée du site protégé de Tanay, Chavalon qui n'est plus habité. Vouvry c'est aussi 3330 hectares, dont 1505 en forêt, 279 vaches, 190 moutons, 8 chèvres, 174 chiens et quelques milliers d'abeilles. Vouvry se réjouit déjà du festival 2015 et remercie la Vouvryenne et ses bénévoles pour leur engagement en faveur de la manifestation. La municipalité offrira un modeste (comme les Vouvryens) apéritif en fin d'assemblée.

<b>Point de l'ordre du jour : 4</b>	<b>Appel des sociétés</b>	<b>Intervenant :</b>	Jérôme Favre
-------------------------------------	---------------------------	----------------------	--------------

Rappel statutaire ; chaque société est tenue de se faire représenter à cette assemblée des délégués. Une amende de 100 francs sera facturée aux sociétés absentes.

Suit à l'appel des sociétés, seul Verbier n'ai pas là. Jérôme nous lit la lettre d'excuse de la Fanfare Municipale. Ils sont tous invités au mariage d'un de leur membre. Jérôme souhaite un heureux mariage aux mariés, mais signale que cela n'empêche pas l'encaissement de l'amende de 100 frs.

<b>Point de l'ordre du jour : 5</b>	<b>Nomination des scrutateurs</b>	<b>Intervenant :</b>	Jérôme Favre
-------------------------------------	-----------------------------------	----------------------	--------------

Messieurs Favez et Détraz sont nommés scrutateurs pour cette assemblée. L'assemblée ne demande pas le vote à bulletin secret.

<b>Point de l'ordre du jour : 6</b>	<b>Procès-verbal de l'assemblée Générale 2013</b>	<b>Intervenant :</b>	Jérôme Favre
-------------------------------------	---	----------------------	--------------

Le procès-verbal de l'assemblée 2013 est sur le site de la FMBV. Personne ne demande la lecture du protocole. Il est accepté par l'assemblée. Jérôme Favre remercie Claude Schmidli pour la tenue du protocole.

<b>Point de l'ordre du jour : 7</b>	<b>Rapport d'activité du président</b>	<b>Intervenant :</b>	Jérôme Favre
-------------------------------------	--	----------------------	--------------

Jérôme Favre nous fait un résumé de son rapport qui est sur le site de la FMBV. Jérôme félicite le comité de la fête Cantonale de Martigny et félicite les sociétés qui ont participé à la fête. Jérôme remercie la commission musicale pour son très bon travail en particulier lors du concours des jeunes et pour l'orchestre des jeunes qui a un très bon niveau musical. Jérôme remercie la Vouvryenne pour la très bonne organisation du concours des jeunes. Il se réjouit déjà de revenir à Vouvry pour le concours et le festival 2015. Jérôme remercie enfin le comité de la FMBV pour son engagement et son enthousiasme. Jérôme est acclamé par les représentants.

<b>Point de l'ordre du jour : 8</b>	<b>Finance : a. compte 2013-2014 b. vérificateurs des comptes c. budget 2014-2015</b>	<b>Intervenant :</b>	Édith Frei
-------------------------------------	---	----------------------	------------

Voir en annexe 1 les chiffres. Perte de l'exercice FMBV 2014 : **-528.92 frs**

Les comptes ont été contrôlés par la Vouvryenne, en la personne de Carine Michelet. Celle-ci demande d'accepter les comptes tels que présentés et de donner décharge à la caissière et au contrôleur. Acceptés par l'assemblée à l'unanimité.

Aloys Maillard remercie les sponsors du concours : la LoRo, l'ACMV, Mr Rythner et Le Clavier.

Edith nous présente ensuite le budget. Il est présent en annexe 1.

Le budget est lui aussi accepté à l'unanimité par l'assemblée. Remerciements à Edith Frei pour la tenue irréprochable des comptes.

Jérôme nous annonce qu'un sponsor est pressenti pour le concours des jeunes en 2015.

Le comité recherche des solutions financières pour éviter à l'avenir des pertes trop importantes au niveau administratif.

**Point de l'ordre  
du jour : 9**

### **Rapport d'activité du directeur de la CM**

**Intervenant :** Fabrice Vernay

---

Le rapport du directeur administratif de la CM est disponible sur le site de la FMBV. Fabrice félicite les 3 sociétés qui ont organisé la fête cantonale. Il remercie également Nicole Saugy, Jérôme Favre et Norbert Pfammatter qui ont œuvré dans des commissions de la fête sans délaissier la FMBV. Fabrice remercie la Vouvryenne pour la bonne organisation du concours des jeunes 2014 et se réjouit de revenir en 2015. Il remercie les sociétés qui ont envoyé leurs jeunes musiciens au concours. Il se félicite du niveau du concours. La CM a organisé des examens cantonaux en avril 2014 et prépare ceux de 2015. Les sociétés ont reçu des documents pour ces examens cantonaux. Le seul bémol de la CM est la participation à l'orchestre des jeunes de la fédération. Il semblerait que l'information ne passe pas des sociétés et des écoles de musique aux jeunes. Il faut motiver les jeunes à participer. La CM est toujours à disposition des sociétés pour leur donner un coup de main ou des informations. Il remercie les professeurs et les écoles de musique pour la formation des élèves.

Jérôme remercie la CM, en particulier Fabrice, pour leurs travaux durant l'année et durant le concours des jeunes.

**Point de l'ordre  
du jour : 10**

### **Compte-rendu Concours des jeunes 2014**

**Intervenant :** Mme Sandra Aeby

---

Sandra nous informe qu'il y a eu 138 participants au concours et 5 ensembles de tambours. Les bénévoles ont fait un super travail et le concours s'est très bien déroulé. Les sociétés ont bien joué le jeu pour la remise des résultats et l'acclamation des jubilaires. La commission musicale de la Vouvryenne est prête à remettre ça en 2015 et se réjouit de nous revoir au mois de mai.

**Point de l'ordre  
du jour : 11**

### **Présentation du festival 2015**

**Intervenant :** Bernard Pignat et Eric Repond

---

Après les salutations d'usage, Mr Pignat se réjouit de recevoir les sociétés de la FMBV en pays « tzi nos » lors du festival 2015. Il y aura 2 couleurs musicales à Vouvry avec 2 scènes. Une société de la ville jumelle de Bodnegg du Bade-Würtemberg sera présente. Mr Pignat passe la parole au Webmaster Mr Eric Repond.

Le vendredi soirée « trait-d'union » avec des sociétés locales et des sociétés vaudoises sur la scène de la cantine et une scène OFF avec une autre couleur musicale. Bal avec Magic Men.

Le samedi concours des jeunes de la FMBV. Le kiosque à musique de la RTS. Le soir concert du Swiss Army Big Band avec la société de Bodnegg en ouverture. 2<sup>ème</sup> scène OFF avec des couleurs musicales différentes. Bal avec Magic Men.

Le dimanche journée « standard » du festival de la FMBV : concours le matin, morceaux d'ensemble à midi, défilé l'après-midi, prestations sur podium, proclamation des résultats du concours des jeunes et du défilé, honneur aux jubilaires et repas en commun.

Jérôme souhaite plein succès à La Vouvryenne pour le festival 2015.

**Point de l'ordre  
du jour : 12**

### **Project marketing commun**

**Intervenant :** Jérôme Favre

---

En 2013 les sociétés ont accepté le concept d'un projet commun de promotion de la musique. Le comité a discuté du projet à chaque séance pour trouver une solution pour séduire un maximum de jeune. Pour l'instant le comité n'a pas encore trouvé la bonne idée. Le comité a participé, avec l'aide de musiciens, aux Junior Days à Martigny. Bon succès de la manifestation. L'expérience sera reconduite en 2015.

Les Enfants des 2 Républiques de St-Gingolph, par son représentant, accepte l'organisation du concours et le festival en 2017. La prochaine assemblée de la FMBV aura lieu à Martigny, comme d'habitude une semaine avant l'assemblée de l'ACMV.

Jean Maurice Delasoie remercie les responsables des sociétés du Bas Valais pour leur travail et leur engagement.

L'ACMV a vécu une année formidable sous le soleil lors de la Fête Cantonale des Musiques. Très belle fête et de bons souvenirs. Rencontre avec les sociétés pour expliquer les activités du comité. Une étude sur la fidélisation des membres sera présentée à l'assemblée générale prochaine. L'Etat du Valais donne 10'000 frs à l'ACMV pour 2000 jeunes en formation et plusieurs millions aux autres acteurs de la musique (conservatoire, ...). Les sociétés ont reçu des dossiers à compléter. Il faut inscrire les jeunes aux examens cantonaux pour profiter des subventions. Jean Maurice revient de Aarau. Il nous parle de la fête fédérale des musique de Montreux 2016. Inscription dès le mois de février. 90 frs par musicien inscrit. Le Unisono ne fonctionne pas. 2015 sera l'année de la clarinette. Des pièces ont été spécialement commandées pour l'occasion. Le renouvellement du comité de l'ASM pose des problèmes. Certaines personnes se sentent indispensables. Jean-Maurice souhaite plein succès à la Vouvryenne pour le festival 2015 et souhaite une bonne année musicale aux sociétés de la FMBV.

Jérôme transmet, et fait transmettre aux membres du Comité Cantonal, les meilleures salutations du comité et des sociétés de la FMBV.

Norbert Pfamatter de la commission musicale cantonale rappelle aux sociétés l'importance de l'inscription aux cours et aux examens cantonaux pour les élèves et pour les subsides. Sur le site de l'ACMV il y a toutes les partitions des anciens examens, ce qui permet aux professeurs de mieux former les élèves et mieux connaître leur niveau de formation.

Le site internet de la FMBV est en cours de remise à jour. Il devrait être opérationnel début 2015.

Jérôme remercie Sandra Gex-Fabry pour la tenue du site internet depuis des années.

Profitant du mauvais temps de cette été Aloys et Jérôme ont remis à jour le cahier des charges du festival de la FMBV. Les futurs organisateurs de festival auront un outil de premier choix pour une parfaite réussite de la manifestation.

Aloys remercie notre président pour son travail et son enthousiasme.

Mr Spagnoli remercie la FMBV pour l'invitation. Il présente l'amicale des Vétérans du Valais Romand. Il propose aux sociétés de la FMBV d'organiser une assemblée générale des vétérans dans le Bas-Valais en 2017 ou 2018.

Les membres du comité sont a disposition des sociétés en tout temps pour des questions ou des précisions.

Jérôme remercie le comité pour son travail et son souci d'innovation sans chercher un supplément de travail pour les sociétés.

Jérôme remercie les sociétés pour la bonne collaboration et pour le dynamisme mis en œuvre. Il remercie également la commission de musique pour son travail. Il souhaite la bienvenue à Séverine Abbet qui remplace Romain Kuonnen.

Il remercie encore la Vouvryenne pour l'accueil des sociétés.

Jérôme Favre clôt l'assemblée à 18h15.

La Municipalité de Vouvry offre un apéritif. La Vouvryenne nous joue une petite aubade avec Mon Bas-Valais en ouverture.

Agenda :

- 26 octobre 2014 Assemblée cantonale à Martigny Bourg.
- 2 mai 2015 à Massongex : examen cantonal
- 24 mai 2015 à Vouvry : Festival 2015
- 24 octobre 2015 Assemblée générale a Martigny

Toute la saison : concerts des sociétés de la FMBV.

Visitez notre site internet. [www.fmbv.ch](http://www.fmbv.ch)

Fait à Champéry par Claude Schmidli

Compte FMBV													
	2011/2012		Réalisé 2012/2013		BUDGET 2013/2014		Réalisé 2013/2014		BUDGET 2014/2015		REMARQUES		
	Recette	Dépense	Recette	Dépense	Recette	Dépense	Recette	Dépense	Recette	Dépense	Réalisé	Budget	
<b>RECETTES FMBV</b>	<b>2'151.67</b>		<b>1'709.05</b>		<b>1'210.00</b>		<b>1'207.25</b>		<b>1'710.00</b>				
Cotisations	1'200.00		1'200.00		1'200.00		1'200.00		1'200.00				
Amendes	400.00												
Contribution organisateur	500.00		500.00		0.00		0.00		500.00		pas de festival		
Intérêt bancaire	12.25		9.05		10.00		7.25		10.00				
Dons	39.42												
<b>ADMINISTRATION FMBV</b>		<b>419.42</b>		<b>337.50</b>		<b>470.00</b>		<b>407.52</b>		<b>790.00</b>			
Frais secrétariat		39.42		0.00		100.00				100.00	offert		
Assurance drapeau		157.50		157.50		160.00		157.50		160.00			
Internet		180.00		180.00		180.00		180.00		480.00		300.- réaménagement site	
Frais bancaire/poste		42.50		0.00		30.00		70.02		50.00			
<b>DIVERS FRAIS FMBV</b>		<b>1'330.00</b>		<b>1'530.60</b>		<b>1'800.00</b>		<b>1'328.65</b>		<b>1'950.00</b>			
Cadeaux Assemblée		0.00		234.80		100.00				250.00		50.- Laetitia / 200.- Sandra	
Apéritifs offerts		200.00		200.00		200.00		90.15		200.00			
Marche officielle pour 5 ans													
Marche officielle Attribution Fond		700.00		700.00		700.00		700.00		700.00	selon décision comité	selon décision comité	
Ensemble des jeunes		430.00		395.80		600.00		368.00		400.00			
Projet Marketing Recrutement						200.00				200.00	pas réalisé	selon AG 2013	
Divers								170.50		200.00	Junior Days	evtl à refaire Junior Days	
<b>RESULTAT FMBV</b>		<b>402.25</b>		<b>-159.05</b>		<b>-1'060.00</b>		<b>-528.92</b>		<b>-1'030.00</b>			
<b>RECETTES CONCOURS</b>	<b>11'870.00</b>		<b>11'470.00</b>		<b>11'500.00</b>		<b>12'010.00</b>		<b>11'500.00</b>				
Participation société (5.-)	5'055.00		4'960.00		5'000.00		5'345.00		5'000.00		Fête cantonale		
Inscription concours (25.-)	3'975.00		3'500.00		3'500.00		3'575.00		3'500.00				
Subvention LORO	2'500.00		1'500.00		1'500.00		1'500.00		1'500.00				
Sponsoring Concours	0.00		1'500.00		1'500.00		1'500.00		1'500.00		Rithner Fleurs	Aloys trouve un sponsor	
Amendes inscript. Concours	340.00		10.00				90.00						
<b>DEPENSES CONCOURS</b>		<b>11'870.00</b>		<b>11'470.00</b>		<b>10'150.00</b>		<b>12'010.00</b>		<b>10'350.00</b>			
Frais secrétariat		806.20		707.75		850.00		676.35		850.00		besoins enveloppes	
Gravures		2'168.00		934.00		1'000.00		1'100.00		1'100.00			
Jury		7'021.70		7'780.40		7'500.00		7'553.00		7'600.00			
Piano		1'590.00		0.00		800.00				800.00	offert	prix selon emplacement	
Publicité		221.40		0.00		0.00							
Attribution Fonds		62.70		2'047.85				2'680.65			selon décision comité		
<b>RESULTAT CONCOURS</b>		<b>0.00</b>		<b>0.00</b>		<b>1'350.00</b>		<b>0.00</b>		<b>1'150.00</b>			
<b>BENEFICE (+) / PERTE (-)</b>		<b>402.25</b>		<b>-159.05</b>		<b>290.00</b>		<b>-528.92</b>		<b>120.00</b>			
Compte courant		7'082.17		6'923.12				6'394.20					
Compte Fonds Marche officielle		700.00		1'400.00				2'100.00					
Compte Fonds Concours		62.70		2'110.55				4'791.20					
Total Banque BCV		7'844.87		10'433.67				13'285.40					